

VENTE PARCELLE DE FORET

Merci de bien vouloir faire des photocopies des documents demandés

Cher client,

Je vous serais gré de bien vouloir m'adresser les pièces suivantes afin de pouvoir réaliser dans les meilleurs délais votre compromis de vente.

- ▶ Le montant du prix de vente fixé entre les parties
- ▶ Titre de propriété (Copie de l'acte d'achat)
- ▶ Le plan cadastral
- ▶ Le plan simple de gestion
- ▶ L'hypothèque légale.
- ▶ Copie des pièces identité vendeur et acquéreur
- ▶ RIB du vendeur et de l'acquéreur

Dans le cas où l'acquéreur aurait son Notaire, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer ses coordonnées afin que je puisse me mettre en relation avec lui.

Dans le cas où la vente est réalisée par l'intermédiaire d'une agence immobilière merci de bien vouloir m'indiquer le nom et adresse de l'agence, le montant de la commission et à la charge de qui elle est.

Dans le cas où l'acquéreur effectue un emprunt pour ladite acquisition, je vous serais gré de m'adresser un plan détaillé du financement réalisé (montant, apport personnel, montant du prêt, durée et taux approximatif).

J'attire votre attention sur le fait que ces éléments peuvent être modifiés le jour du sous seing privé.

Le notaire ayant l'obligation de solder uniquement les prêts avec garantie hypothécaire, **dans le cas où vous souhaitez rembourser un prêt sous seing privé**, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me transmettre le décompte de capital restant dû arrêté au jour de l'acte authentique. Ce document est à demander à votre banque après la signature du compromis.

Par principe, l'acquéreur devra verser entre les mains du Notaire soussigné au jour de la signature du compromis de vente la somme de 5% du prix de vente correspondant au dépôt de garantie, ainsi qu'une somme 300€ au titre d'avance sur provision ; Frais pour les formalités à réaliser, qui constitue un acompte sur les frais à verser au jour de la signature de l'acte définitif.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Cher client, l'expression de mes salutations distinguées

DESSCRIPTIF D'UN BIEN AGRICOLE

La loi du 28 mars 2011 a confié au notariat une nouvelle mission de service public en vue d'assurer la transparence des marchés immobiliers. Pour ce faire, certaines données descriptives et économiques sont transcrites dans une base de données immobilières, déclarée à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, pour assurer la production d'informations d'intérêt général, sous forme d'agrégats ou de statistiques.

Merci de renseigner avec précision les informations descriptives du bien immobilier vendu/acheté.

ADRESSE DU BIEN AGRICOLE

Numéro : Complément de numéro (bis, ter...) :
 Adresse :
 Complément d'adresse :
 Code postal : Commune :

DESSCRIPTIF DU BIEN AGRICOLE

Consulter, si nécessaire, le document *Déclaration d'Intention d'Aliéner* à adresser à la Safer.

- Type de bien agricole
- Bâtiment(s) sans terres
 - Bois / Futaies / Taillis
 - Domaine agricole
 - Grande propriété agricole
 - Terres sans bâtiment

BATIMENTS

Bâtiment(s) à usage d'habitation oui non
 Bâtiment(s) à usage d'exploitation oui non

Bâtiment(s) spécialisé(s) :

Surface totale des parcelles bâties :m²

TERRES

Terres agricoles oui non

Types des terres agricoles :

- Spécialisation
- Polyculture Labourables
- Jachère Drainées
- Prairies Irrigables
- Landes Point d'eau
- Friches Inondables
- Marais
- Etang

Crops à produire :

- Céréaliers
- Laitiers
- Betterav
- Autres :

Surface totale des terres :m²

BOIS

Parcelles boisées oui non

Types des bois :

- Bois rasé (sol de bois) Feuillus
- Petit bois Peupliers
- Taillis Résineux
- Futaies

Surface totale des parcelles boisées :m²

OBSERVATIONS OU PARTICULARITÉS

Indiquez ici les particularités du bien agricole :

.....

« Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, l'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes. A cette fin, l'office est amené à enregistrer des données vous concernant et à les transmettre à certaines administrations. En vertu des articles 38 et suivants de la loi précitée, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès du présent office notarial. »

OFFICE NOTARIAL
de Me Jean-Christophe GAYMARD
38 cours Gallieni
BP 47
40101 DAX Cedex
☎ 05.58.90.00.50
☎ 05.58.74.19.71
E-mail : jean-christophe.gaymard@notaires.fr

**NOTICE de renseignements
à retourner d'urgence à l'office notarial**

NOM DE NAISSANCE
Prénoms (dans l'ordre de l'acte de naissance).....
Profession
Date et Lieu de naissance.....
Entourer la bonne réponse : CELIBATAIRE PACSE MARIE DIVORCE VEUF

PACS OU MARIAGE

NOM DE NAISSANCE DU CONJOINT.....
Prénoms (dans l'ordre de l'acte de naissance).....
Profession
Date de naissance.....
Lieu de naissance.....

MARIAGE/PACS :

Date du Mariage/PACS
Lieu du mariage /PACS.....
Contrat de mariage ?
-Nom du Notaire
Adresse complète
Date du contrat
Régime adopté.....

DIVORCE :

Date du divorce..... Lieu du jugement :.....
Nom de naissance de l'ex époux.....
Prénoms (dans l'ordre de l'acte de naissance).....

VEUF/VE :

Nom de naissance de l'époux.....
Prénoms (dans l'ordre de l'acte de naissance).....
Date de décès..... Lieu du Décès.....

Adresse exacte :

Rue.....
Ville et Code Postal.....
Téléphone Monsieur...../...../...../...../..... Madame...../...../...../...../.....
E-mail Monsieur..... Madame.....

Concernant l'acquéreur :

NOM ET PRENOM.....

Téléphone/...../...../...../.....

2011-11-14- Notice renseignements état civil (à compléter par le vendeur)...doc

Déplacement prévu pour la signature du compromis de vente OUI NON

Déplacement prévu pour la signature de l'acte authentique OUI NON

Dans le cas où vous ne serez pas présent, une procuration devra être établie au profit de :

NOM DE NAISSANCEPrénoms

Adresse

Profession

Date et Lieu de naissance.....

Entourer la bonne réponse : CELIBATAIRE PACSE MARIE DIVORCE VEUF

A FOURNIR : copie de sa pièce d'identité et, si marié ou divorcé ou veuf, du livret de famille

Ou

Tout collaborateur de l'étude de Maître Jean Christophe GAYMARD

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Votre RIB (pour verser le prix de vente)
- Photocopie intégrale du Livret de Famille (si marié ou divorcé)
 - Photocopie du contrat de mariage
 - Photocopie pièce identité
- Photocopie du jugement de divorce éventuellement
- Photocopie du contrat de PACS éventuellement
- Acte de naissance traduit en français uniquement pour les personnes de nationalité étrangère
- Photocopie des Cartes de Résident pour les étrangers

Merci de bien vouloir faire des photocopies des documents demandés

OFFICE NOTARIAL
de Me Jean-Christophe GAYMARD
38 cours Gallieni
BP 47
40101 DAX Cedex
☎ 05.58.90.00.50

NOTICE de renseignements à retourner à l'office notarial

NOM DE NAISSANCE
Prénoms (dans l'ordre de l'acte de naissance).....
Profession
Date et Lieu de naissance.....
Entourer la bonne réponse : CELIBATAIRE PACSE MARIE DIVORCE VEUF

PACS OU MARIAGE

NOM DE NAISSANCE DU CONJOINT.....
Prénoms (dans l'ordre de l'acte de naissance).....
Profession
Date de naissance.....
Lieu de naissance.....

MARIAGE/PACS :

Date du Mariage/PACS
Lieu du mariage /PACS.....

Contrat de mariage ? OUI NON

Si OUI : Nom du Notaire
 Adresse complète
 Date du contrat
 Régime adopté.....

DIVORCE :

Date et Lieu du jugement divorce.....
Nom de naissance de l'ex époux.....
Prénoms (dans l'ordre de l'acte de naissance).....

VEUF/VE :

Nom de naissance de l'époux.....
Prénoms (dans l'ordre de l'acte de naissance).....
Date de décès.....

Adresse exacte :

Rue.....
Ville et Code Postal.....
Téléphone Portable Monsieur...../...../...../...../..... Madame/...../...../...../.....
Téléphone Fixe/...../...../...../.....
E-mail Monsieur..... Madame.....

Modalités de Financement

Le prix de vente sera payé :

Par des Fonds personnels :

- montant :
- Provenance (à préciser) :
 - fonds propres MonsieurFonds propres Madame.....
 - fonds provenant de succession ou de donation

Par un ou des Emprunts :

- Nombre de prêt :
- Montant prêt 1 :Durée : Taux :
- Montant prêt 2 :Durée : Taux :
- Montant prêt 3 :Durée : Taux :
- Nom de la banqueNom du Conseiller :
- Adresse
- Téléphone

Dès réception de l'offre de prêt, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me transmettre une copie.

L'offre de prêt vous sera adressée par votre banque, à votre domicile.

Par la Vente d'un bien immobilier :

La vente est actuellement en cours :

Le compromis a été signé le, Nom du Notaire chargé de la vente

Dans ce cas, merci de nous transmettre la copie du compromis signé.

Le compromis va être signé : Nom du notaire chargé de la vente

Concernant le Vendeur :

NOM ET PRENOM.....

Téléphone/...../...../...../.....

Déplacement prévu pour la signature du compromis de vente	OUI	NON
Déplacement prévu pour la signature de l'acte authentique	OUI	NON

Dans le cas où vous ne serez pas présent, une procuration devra être établi au profit de :

NOM DE NAISSANCEPrénoms

Adresse

Profession

Date et Lieu de naissance.....

Entourer la bonne réponse : CELIBATAIRE PACSE MARIE DIVORCE VEUF

A FOURNIR : copie de sa pièce d'identité et, si marié ou divorcé ou veuf, du livret de famille

Ou

Tout collaborateur de l'étude de Maître Jean Christophe GAYMARD

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Votre RIB (pour verser directement sur votre compte le trop-perçu)
- Photocopie intégrale du Livret de Famille (si marié ou divorcé ou veuf)
 - Photocopie pièce identité
 - Photocopie du contrat de PACS éventuellement
- Acte de naissance traduit en français uniquement pour les personnes de nationalité étrangère

Merci de bien vouloir faire des photocopies des documents demandés



LE COMPROMIS DE VENTE EST SIGNE QUE FAIT ON APRES ?

ACQUEREUR	Purge du droit de rétractation : Copie du compromis adressé en recommandé à l'acquéreur (possibilité de se rétracter pendant 10 jours à compter de la présentation du recommandé) Dès réception, la copie de l'offre de prêt doit être remise au notaire sans attendre le délai des 11 jours. L'offre de prêt sera adressée par la banque, à votre domicile. Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre un exemplaire de l'offre de prêt déjà photocopié.
VENDEUR ET ACQUEREUR ATTENTE DE 2 MOIS MINIMUM	Après la signature du compromis de vente, le notaire doit constituer le dossier de vente, il faut prévoir un délais de 2 mois minimum. <u>Il est donc normal de ne pas avoir de nouvelles du Notaires pendant ce délai</u> (en l'absence de particularités juridiques). Obligatoire, quelle que soit l'importance de la transaction. Le notaire doit : URBANISME <ul style="list-style-type: none">• Adresser des demandes à la mairie :- purge des droits de préemption (délai réception maximum 2 mois, si zone agricole délai : 3 mois)- certificat d'urbanisme (délai réception maximum 1 mois)- certificat numérotage, arrêté d'alignement, demande développé de renseignement... ETC PROPRIETE <ul style="list-style-type: none">• vérifier la propriété du bien• demander un état hypothécaire (délai réception 10 jours)• demander les documents cadastraux ETAT CIVIL <ul style="list-style-type: none">• Pour les copropriétés, demander l'état daté au syndic (délai variable en fonction du syndic)• Demande des actes de naissance et mariage des parties (délai : entre 7 et 30 jours)• Etablir les procurations éventuelles
Lorsque le dossier sera complet, c'est-à-dire, lorsque le notaire sera en possession de la copie de l'offre de prêt et de la totalité des pièces administratives, un rendez-vous de signature sera envisagé sous réserve du délai de déblocage de fonds indiqué par la banque.	